

La mairie vous informe...

LE MOT DE LA MUNICIPALITÉ

Le Fil du Sérentin du 2^{ème} trimestre ne peut pas être publié ni distribué par La Poste dans les circonstances actuelles.

En cette période de confinement, il nous a cependant semblé utile de faire le point et de vous informer sur le fonctionnement des services municipaux et la vie de la commune.

Remercions ceux qui sont en premières lignes

En votre nom, nous saluons l'implication, l'imagination bienveillante et l'investissement de l'ensemble du personnel permanent de l'EHPAD dans cette période exceptionnelle de contraintes, ainsi que le personnel volontaire de la mairie qui vient les appuyer. Nous remercions aussi toutes les personnes qui s'occupent de notre santé (médecins, cabinets infirmiers, pharmacie...) et les différents services (A.L.E.S.E., C.C.A.S. Portage de repas, Club des Tilleuls). Nous remercions enfin toutes les personnes qui assurent depuis le début de ce confinement des services essentiels pour la continuité de la vie locale.

Période de transition pour la mairie

Comme vous le savez, suite à l'élection du 15 mars, le premier conseil municipal des nouveaux élus n'a pu se tenir. Ce premier conseil, en accord avec la législation, devait élire le nouveau maire et les nouveaux adjoints de notre commune. De fait, ce processus électoral n'a pas eu lieu.

Dans cette période, Alain Marchal reste donc Maire de Sérent et les adjoints en place restent en fonction jusqu'à une nouvelle décision gouvernementale. En responsabilité et en adaptation, les deux équipes sont en relation étroite pour assurer la continuité et préparer l'avenir au service des habitants.

MALGRÉ LA FERMETURE DE LA MAIRIE, LES SERVICES MUNICIPAUX DEMEURENT ACTIFS

Conformément aux directives de la Préfecture et aux préconisations du Centre de Gestion, l'accueil du public à la mairie a été interrompu. Néanmoins l'essentiel des services municipaux continue à fonctionner pour répondre à un impératif de continuité de service public et répondre aux situations d'urgence.

Au niveau administratif, les missions essentielles de l'état civil, de l'urbanisme mais aussi de la comptabilité sont assurées. Une coordination des actions est également indispensable pour pouvoir s'adapter aux dispositions en cours et anticiper les mesures de sortie du confinement.

Au niveau technique, il convenait d'assurer un service minimum puisqu'on ne peut se permettre d'abandonner l'entretien des espaces verts, de la voirie ou des bâtiments. Il faut noter que certains

agents de la commune ont accepté de renforcer les équipes de l'EHPAD pour participer à la distribution des repas des aînés confinés dans leur chambre.

Les services les plus impactés par la crise sanitaire sont en fait ceux qui relèvent du périscolaire (école, garderie, restaurant scolaire) mais aussi les domaines de la culture de l'animation et du sport. Lorsque cela est possible le télétravail est mis en œuvre et chacun s'adapte aux exigences incontournables.

Au global, plus de la moitié des agents continue à travailler et ce même si la charge des missions est variable selon les services.

En cas d'urgence il vous est toujours possible de contacter la mairie le matin au 02.97.75.93.57 ou par mail : mairie@serent.fr

LES PERSONNES ISOLÉES RECENSÉES

Quelques jours après la décision du confinement pour tous, les élus ont travaillé pour recenser les personnes qui auraient des besoins spécifiques dus à cette situation.

Un certain nombre de personnes bénéficient des services mis en place sur notre commune.

- ▶ **Le portage de repas à domicile assuré par Elodie Doré du C.C.A.S. (en remplacement de Pascal Monnier) qui distribue les plateaux et qui en profite pour être à l'écoute des besoins des bénéficiaires.**
- ▶ **Le service d'aide à domicile assuré par l'A.L.E.S.E, qui même si les services ont diminué, garde toujours un contact avec les personnes aidées pour faire les courses et reste également à l'écoute des besoins.**
- ▶ **Le Club des Tilleuls qui au travers de sa présidente, Evelyne Lapier, et des membres du bureau contacte régulièrement les membres du club. Ce sont ainsi plus de 90 personnes qui sont suivies.**
- ▶ **L'Espace Autonomie Senior du secteur qui appelle régulièrement les personnes qui lui ont été signalées.**

Un service régulier est également assuré par les professionnels des cabinets d'infirmiers.

Mais c'est bien sûr aussi l'entourage familial, les voisins qui apportent tous les services de première nécessité aux personnes ne pouvant y subvenir.

Chaque personne de plus de 70 ans non autonome habitant Sérent a ainsi été répertoriée avec soit un intervenant professionnel, soit avec un proche pouvant leur rendre service. Les personnes de moins de 70 ans non autonomes ont également été identifiées.

Nous avons la chance d'habiter une commune où des gestes de solidarité sont réalisés rendant possible la vie à domicile et permettant de passer ces moments plus difficiles liés au confinement. Les élus remercient et saluent l'engagement de ces personnes.

Si vous avez besoin ou si vous connaissez des personnes qui auraient été oubliées ou qui auraient besoin d'aide, n'hésitez pas à les signaler soit à la mairie au 02.97.75.93.57, soit au C.C.A.S par mail ccas@serent.fr.

DES MOMENTS DIFFICILES POUR LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS

La fermeture de toutes les activités recevant du public et ne concernant pas des achats de première nécessité, décidée rapidement le 14 mars 2020 suite à la pandémie du Covid-19, a eu des conséquences sans précédent sur l'activité économique. Les professions indépendantes de Sérent n'y échappent pas. Certains ont pu continuer leur activité du fait des produits vendus, d'autres se sont adaptés au contexte en optant pour un mode de vente différent mais poursuivent une activité. Il nous a semblé important de vous en informer.

Vous trouverez la liste en page 4 qui peut être imparfaite. S'il y a des omissions, merci de nous les signaler pour que nous mettions cette liste à jour. Les artisans ont peu à peu dans la mesure du possible repris leur activité là aussi en s'adaptant.

Il est important de prendre conscience que nous agissons par nos actes d'achats. C'est encore plus vrai en ces moments difficiles et inédits. Chacun à notre niveau nous pouvons soutenir nos commerces Sérentais afin qu'ils puissent perdurer dans le temps.

Des gestes spontanés se font telle cette commerçante dont les clients lui ont proposé de payer en avance des bons d'achats ou des chèques-cadeaux qu'ils feront valoir après l'ouverture. Ces gestes à saluer permettent de passer le cap en fournissant de la trésorerie et contribuer à conserver nos commerçants à Sérent.

Des partenariats se créent aussi entre professionnels. Et ces initiatives sont à souligner.

Pour les commerçants et les artisans qui ont subi une baisse de chiffre d'affaire depuis le 14 mars 2020, des mesures nationales d'aide sont en place. N'hésitez pas à les solliciter, <https://www.impots.gouv.fr>.

La Région apporte également une aide qui peut aller jusqu'à 5 000 € et qui vient s'ajouter à celle de l'Etat : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-de-solidarite-volet-2-region/>.

Vos comptes, vos chambres consulaires, vos syndicats professionnels doivent être en ces moments de véritables partenaires.

Vous pouvez aussi solliciter le service économique de Oust à Brocéliande Communauté :

Nathalie Astruc :

06.02.50.81.12 nathalie.astruc@oust-broceliande.bzh

Lucile Marciniak :

06.98.08.52.04 lucile.marciniak@oust-broceliande.bzh

Valéry Lelièvre :

06.74.26.10.55 valery.lelievre@oust-broceliande.bzh.

Les élus de Sérent sont conscients des difficultés rencontrées et sont également à votre écoute. Dans la mesure où la commune peut vous aider, ils peuvent mettre leur compétence à votre service.

OÙ SE FOURNIR DES MASQUES ?

La pandémie du Covid-19 a mis en évidence un manque criant de masques. Aujourd'hui, le personnel intervenant à l'EHPAD, à l'A.L.E.S.E., au portage de repas à domicile mais aussi tous les professionnels de santé reçoivent régulièrement des dotations par l'intermédiaire de la pharmacie ou par le Centre Hospitalier de Vannes.

Le port de masque est de plus en plus reconnu pour freiner la contamination de tout un chacun. Si tout le monde protège les autres avec un masque en tissu, chacun se protège aussi au final. Dès que le besoin s'est fait sentir, des bénévoles sérentaises se sont mises à l'ouvrage pour en fabriquer. Elles en ont fourni à l'EHPAD, à l'A.L.E.S.E., en complément des dotations, et aux membres du Club des Tilleuls.

Par ailleurs, la demande étant importante, les couturières professionnelles ont mis leurs compétences aux services des Sérentais.

Vous pouvez les appeler pour passer commande. Elles vous renseigneront sur le prix et le mode de distribution.

♦ Céline GERVOT au 06.62.68.81.92

♦ Angélique LE MOINE au 02.97.73.41.36.

L'Etat examine les obligations en matière de port de masques, mais les conditions d'approvisionnement ne sont pas à ce jour précisées. **La commune soutient ses artisans locaux, mais n'exclut pas de faire une commande groupée pour répondre aux exigences sanitaires.**

A LA RÉSIDENCE LES DEUX ROCHES



Suite aux annonces du Premier Ministre et du Ministre des solidarités et de la santé de dimanche, les visites des familles et bénévoles dans les EHPAD sont à nouveau autorisées, dans des conditions de sécurité très encadrées par un protocole qui précise les précautions à prendre afin de pouvoir concilier la nécessaire protection des résidents et le rétablissement du lien avec les proches.

En effet, ces visites, limitées à deux personnes et pour une durée de 30 min à 1 heure, s'effectueront à la demande du résident et uniquement sur rendez-vous, afin de planifier au mieux l'organisation de moyens humains et logistiques de l'établissement. Le Ministre précise que la priorité est donnée dans un premier temps aux résidents pour lesquels le confinement a un fort impact sur la santé physique et psychologique.

L'établissement ayant fait le choix d'étendre la mesure à l'ensemble des résidents, les rencontres se font dans un espace dédié avec une entrée in-

dépendante, et garantissant une double circulation afin que les visiteurs ne croisent pas d'autres résidents. Bien entendu, le respect des gestes barrières et mesures de distanciation sociale sont un impératif. Au-delà de l'impossibilité maintenue d'être en contact physique (distance physique d'1,50 m), les visiteurs devront procéder au lavage des mains et prise de température.

Pour information, il n'y a aucun cas de Covid dans l'EHPAD et afin de maintenir cette situation, nous restons extrêmement vigilants vis-à-vis du risque de transmission du virus.

APPEL À LA PRUDENCE ET AU CIVISME

Depuis de nombreuses semaines, il est constaté un non-respect de l'interdiction de stationner sur les places réservées aux convoyeurs de fonds près de l'agence du Crédit Agricole.

Nous rappelons que cette interdiction est en plus d'être matérialisée au sol, signalée par deux panneaux interdisant tout arrêt ou stationnement les matins du lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le fait d'enfreindre cette règle élémentaire de civisme et de non-respect du code de la route a empêché à plusieurs reprises l'approvisionnement du distributeur de billets. Nous avons pu constater récemment l'impossibilité de se servir du distributeur pendant plus d'une semaine et pour cause... occasionnant une profonde gêne pour la banque, pour les utilisateurs et de fait pour les commerçants.

Le temps de la pédagogie étant largement dépassé, toute infraction constatée devra dorénavant être sanctionnée comme il se doit.

Le sans gêne d'une infime minorité de citoyens ne doit pas nuire à l'ensemble de la population.

Il est fait appel à la PRUDENCE de chacun. Depuis le début du confinement, des vols ont été signalés à Sérent et dans les environs.

La cyberattaque est également fortement présente sur internet. Soyez prudents !

CES COMMERÇANTS SONT A VOTRE SERVICE EN CE MOMENT...

Certains commerces sont fermés par obligation mais peuvent répondre à votre demande sous forme de rendez-vous, de livraison... Afin de connaître leurs dispositions (horaires d'ouverture, vente à emporter, livraison...), nous vous invitons à les contacter pour plus de renseignements.

Boucherie - Charcuterie - Traiteur	M. Jean-Lou MAGNEN	10 Place E. Jeanroy	02.56.61.01.03
Boulangerie - Pâtisserie	Mme et M. Pierre-Yves LATTÉ	3 Place Jehan de Sérent	02.97.75.90.76
Graffiti, tabac - presse	Mme Maryline DANIEL	19 Rue du G ^{al} de Kerhué	02.97.75.98.84
Intermarché	M. et Mme James BILLY	4 Rue de la Fontaine S ^t Pierre	02.97.93.82.82
La Cave d'Erwann	M. Erwann LE BARON	18 Rue de la Fontaine S ^t Pierre	06.73.64.54.75
Restaurant-Pizzeria Le Comptoir	M. François CHASSAIN	9 Place E. Jeanroy	02.97.75.91.50
Producteur de légumes	M. Pierrig PICHARD	2 La Sauvaie	06.45.81.30.50
Ferme de Trévero	MM. FREZEL et DURAND	Trévero	06.52.93.75.93
Les Serres des Ajoncs d'Or	M. et Mme Thomas COQUIO	1 Z.A. Les Ajoncs d'Or	02.97.93.83.90
EARL Pépinières du Gros Chêne	MM. Jérémy et Bruno HOËLLARD	P.A. du Gros Chêne	02.97.72.20.48
Eureden - Triskalia	M. Sébastien NOUVEL	6 Z.A. La Madeleine	02.97.75.96.78
Contrôle Technique Automobile	M. Fabrice VERHAAREN	5 Z.A. La Madeleine	02.97.53.03.29
Garage URIEN	M. François URIEN	7 Rue Vautelin et Mariani	02.97.75.94.89
Motoculture de l'Oust	M. Arnaud PIETO	6 Rue de la Fontaine St Pierre	02.97.93.88.65
Sérent Autos Services, garage	M. F. PICHON et M. M. MACÉ	1 Le Pont Salmon	02.97.75.93.81
Vin's'tage garage à domicile	M. Vincent POTIER	4 Bocquidet	06.27.56.13.55
Breizh Carrosserie Provost	M. Maxime PROVOST	9 Z.A. de la Madeleine	02.97.75.94.31
Etablissement LE GAL	Mme Stéphanie GUYOT	3 Place de la Victoire	02.97.75.90.46
Angy Couture	Mme Angélique LE MOINE	5 Place Emmanuel Jeanroy	02.97.73.41.36
Atelier de Couture	Mme Céline GERVOT	16 Rue de la Fontaine S ^t Pierre	06.62.68.81.92
Troccinelle, dépôt-vente vêt. enfants	Mme Sylvie LE LUHERNE	14 Rue de la Fontaine S ^t Pierre	06.69.54.66.37

Liste sous réserve de modifications. Nous avons apporté le plus grand soin à sa réalisation. Si toutefois une erreur ou un oubli était survenu, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous le signaler au plus vite.

LE MARCHÉ DU MERCREDI ET LES VENTES DE PRODUITS LOCAUX

Mercredi matin, place de l'église

- ◆ **Fruits et Légumes**
- ◆ **Fromages**
- ◆ **Légumes**
- ◆ **Poissons**
- ◆ **Crêpes Galettes**

Samedi matin, place de l'église

- ◆ **Légumes**

Dimanche matin, place Emmanuel Jeanroy

- ◆ **Poulet rôti**
- ◆ **Huîtres**



DÉCHETTERIE DU GROS CHÊNE

Après contact avec Oust à Brocéliande Communauté qui assure la compétence Gestion des déchets, la déchetterie reste fermée aux particuliers. Son ouverture reste réservée uniquement aux professionnels le jeudi de 9 h à 12 h (sur présentation d'un justificatif). Les particuliers et les services municipaux sont pour l'instant invités à faire leur stockage à domicile pour les particuliers et sur les sites communaux pour les communes. Dès ouverture connue, une communication sera faite sur le site internet de la mairie et sur le panneau lumineux devant la mairie.

Numéro de téléphone de la déchetterie : 02.97.75.23.81

DON DU SANG À SÉRENT

Lundi 4 mai de 15 h à 19 h à la salle des fêtes

Prendre-rdv sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/#>



LA POSTE

Le guichet de La Poste de Sérent reste fermé pour le moment mais le courrier et les colis sont distribués 4 jours par semaine, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

La mairie est en relation directe avec la C.D.P.T.T. (Commission Départementale de La Présence Postale Territoriale) et œuvre pour la réouverture du guichet. Celle-ci nécessiterait dans les conditions actuelles la présence d'un vigile, ou tout au moins d'une personne supplémentaire.

Vous pouvez vous informer en temps réel de leurs services sur :

<https://www.laposte.fr/>